

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL
de la réunion restreinte de Bureau qui s'est déroulée
le vendredi 17 novembre 2023**

Présidence : M. AULBACH.

Présents : MM BERNARD et BOCK.

Excusés : MME ROBIN, MM HIDA, TAESCH (Pdt délégué du DMF), et HURAUT (représentant du CD DMF),

Assiste : M. KLANCAR (représentant des arbitres S.C.A. Metz),

1. CARNET.

- Notre collègue Bernard Millet a été victime d'un accident domestique. Polytraumatisé, il se remet lentement de sa lourde chute et nous lui souhaitons un complet rétablissement,
- Certificats médicaux : bon rétablissement aux arbitres Azi, Henry, Santoni, Tennina et Villada-Martinez,

2. COURRIERS ET COURRIELS

- Courriels du Président de la CDA Moselle concernant l'application « portail bleu » : remerciements,
- Courriel du Président de la CDA Moselle concernant l'arbitrage des matches U13D1 : pris note,
- Courriels des arbitres Buri, Debove et Lespinasse (2) : réponse leur a été faite,
- Courriels d'explication d'AOD et indisponibilité tardive d'arbitres : dossiers traités au paragraphe 5,
- Plusieurs courriels du Secrétaire de la CDA Moselle réclamant des rapports disciplinaires qui ne lui sont pas parvenus : nécessaire a été fait par les arbitres retardataires.

3. ADMINISTRATIF

- En prenant en compte les non renouvellements, les démissions et les nouveaux stagiaires F.I.A., la SCA Metz compte 144 arbitres, soit 19 de moins qu'au 30 juin 2023.
- L'attention des arbitres est appelée sur l'obligation de leur devoir de réserve, principalement en raison des commentaires ou des réponses qu'ils publient sur les réseaux sociaux.
- Un sévère rappel est fait concernant les indisponibilités tardives qui pénalisent les clubs qui comptent sur la désignation d'un arbitre officiel sur leurs rencontres,

4. TECHNIQUE

- Les Ecoles d'arbitrage sont bien réparties. Elles montent en puissance et dépassent à l'heure actuelle plus de 30 participants,
- Agenda technique (pour rappel) :
 - 08/12/2023 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
 - 08/03/2024 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
 - 12/04/2024 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
 - 02/05/2024 : Ecole d'arbitrage au siège du DMF (rendez-vous avant 18h15 précises),
 - 07/06/2024 : remise des écussons arbitres aux lauréats de l'examen d'arbitre officiel de football,
 - 07/09/2024 : stage annuel de tous les arbitres de District de la SCA Metz

5. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : le 08 décembre 2023 à 18h00 au D.M.F.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

 